

L'association qui est régie par la loi de 1901 est ouverte à toute personne retraitée d'une entreprise faisant ou ayant fait partie du groupe Thales. Elle peut parfois accepter des membres associés ne satisfaisant pas cette condition.

Le siège social est situé à Vélizy-Villacoublay dans les locaux de Thales.

Des délégations ont été créées dans plusieurs régions : Aquitaine (1), Bretagne-Cotentin (2), Ile-de-France (3), Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (4), Pays de la Loire (5), Provence-Côte d'Azur (6) et Rhône-Alpes-Auvergne (7). Dans chacune d'elles une Assemblée Régionale est organisée tous les ans.

Tous les anciens de Thales sont les bienvenus dans notre Association. Elle peut leur être très utile en cas de difficultés. Ils peuvent eux-mêmes apporter aux autres adhérents une aide appréciable, participer aux activités de leur choix et contribuer à leur animation en y exerçant des responsabilités.



AVEC L'AICPRAT, BIEN VIVRE SA RETRAITE

THALES- AICPRAT 19-21 av. Morane-Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
Courriel : aicprat@free.fr Tél. : 09 50 98 98 71 (boîte vocale)-Site <http://www.aicprat.fr>

Votre Délégué :

AMICALE DES ANCIENS DE THALES

Les anciens de Thomson-CSF ont créé, en 1984, une association, l'AICPRAT*, qui regroupe actuellement un millier d'adhérents provenant des sociétés constituant le groupe Thales ou qui sont liées à son histoire.

En plus des activités traditionnelles des associations de ce type (entraide, rencontres, voyages, visites, conférences, généalogie...) l'AICPRAT a quatre objectifs :

1. La Défense des intérêts des retraités Thales : la **retraite** via la Confédération Française des Retraités CFR (1,5 million d'adhérents) et la **complémentaire santé** auprès d'Humanis (plus de 90% des retraités Thales, 20 000 contrats).
2. La solidarité pour l'aide administrative et sociale des adhérents dans leurs démarches vers Humanis, la CNAV...
3. La sauvegarde du patrimoine historique de Thales dans le cadre d'une convention avec le groupe.
4. Le soutien à la Fondation Thales et à la formation (RETours d'EXpériences RETEX).

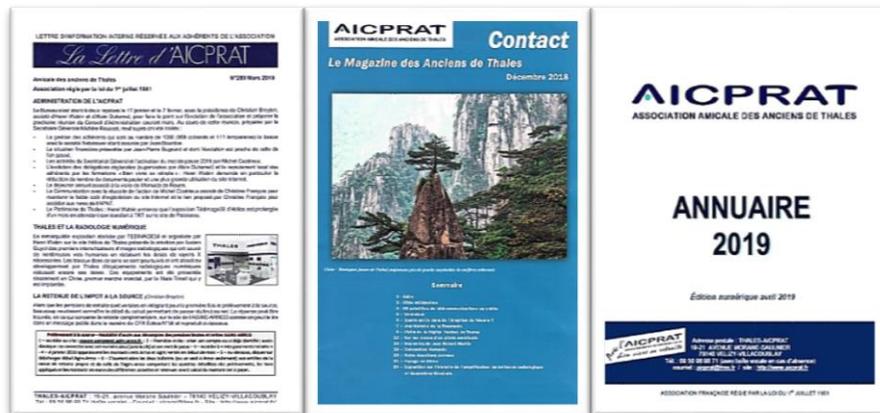
Le nombre important de ses adhérents et leur répartition géographique lui donnent la possibilité d'agir de manière significative sur ces quatre axes.

AICPRAT
ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE THALES

* AICPRAT : Association Amicale Inter-Centres des Personnels Retraités Anciens de Thales

La communication à l'intérieur de l'Association dans son ensemble est assurée grâce à plusieurs publications :

- Une Lettre mensuelle (sauf vacances) de 4 pages
- Un Magazine semestriel d'une vingtaine de pages
- Un Annuaire.



Certaines délégations régionales éditent des Lettres d'informations locales à destination de leurs membres.

L'association transmet également à ses adhérents une publication externe : le Courrier des Retraités (de l'UFR).

En plus des articles publiés dans la Lettre et le Magazine, les commissions et groupes de travail chargés des différentes activités ont leurs propres publications et diffusions : Cahier des Retraités indiquant les démarches administratives à effectuer lors d'événements importants, ouvrages historiques...

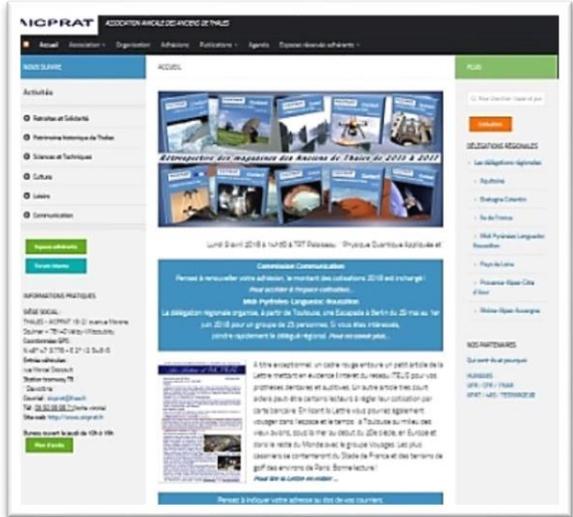
Nous imprimons sur papier la Lettre, le Magazine et, tous les 2 ans, l'Annuaire mais l'un des outils principaux de notre communication est le site web.

Site <http://www.aicprat.fr>

Ce site est accessible à tous les internautes et nous vous encourageons vivement à le consulter. Vous y trouverez une présentation détaillée de l'association, l'agenda de ses activités et des informations d'actualité.

Certaines informations sont dans un « Espace Protégé ». Parmi celles-ci, on trouve, en particulier, notre annuaire, mis à jour tous les ans, mais aussi des archives, des documents volumineux (ouvrages historiques et Cahiers des Retraités, par exemple) qu'il est possible de télécharger, les vidéos et diaporamas des conférences

scientifiques ou
assemblées
générales, des
comptes rendus de
Commissions et de
Groupes, des
tutoriels et aides
informatiques.



Les publications et les échanges sur Internet ne remplacent cependant pas les rencontres. Les commissions et les groupes de travail en organisent en général tous les deux mois. Sauf exception, l'Assemblée Générale a lieu en novembre.